L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS
MERCREDI, 8 FEVRIER 1893

THEATRE DE L'OPERA.

Nous n'avons pu assister qu'au premier acte de *Samson et Dalila*, au bénéfice de M. Maisac. Charmant, l'accueil fait à l'artiste par l'assistance; mais quelle salle, bon Dieu! A peine de quoi payer l'éclairage. De pareils spectacles sont attristants, on a hâte de s'y soustraire. C'est ce que nous avons fait, nous l'avouons franchement.

Ce soir, *Norma*, chef d'œuvre de Bellini, au bénéfice de M. et Mme Lematte. A cette occasion nous allons nous permettre une grosse inconvenance et faire assez impertinemment passer l'homme avant la femme, M. Lematte-Schweyer, avant Mme Schweyer-Lematte et savez-vous pourquoi?

C'est que Mme Lematte peut parfaitement se passer de nos éloges: sa popularité est, depuis longtemps, solidement assise. Elle est très capable de faire elle-même ses petites affaires. Il suffit que son nom brille sur l'affiche, pour que la recette soit assurée.

Et puis, faut-il le dire? nous aimons les chefs-d'orchestre, ces maîtres de l'art, condamnés fatalement à l'impopularité, devant le public auquel ils tournent constamment le dos et qui ne les apprécie guère que par les gestes plus ou moins ridicules qu'il leur voit faire à chaque représentation, et devant les artistes de la scène et de l'orchestre pour qui ils ne sont que d'incommodes redresseurs de torts.

Il n'est pas de directeur musical, si débonnaire qu'il soit, qui à un moment donné, n'ait été obligé de froisser plus ou moins l'amour-propre d'un chanteur ou d'un instrumentiste. Et cependant ce sont eux qui dirigent tout; c'est d'eux, de leur talent, de leur savoir-faire que dépend le sort d'une saison théâtrale.

A tous ces titres, M. Lematte mérite que les habitués de l'Opéra lui fassent, ce soir, une ovation, et nous espérons bien qu'il n'y manqueront pas.

Non seulement M. Lematte conduira *Norma* mais, avant le lever du rideau, il fera exécuter la célèbre ouverture de *Guillaume Tell*.

Nous avons de bonnes raisons pour compter sur une belle salle, ce soir.

Demain, pas de représentation, il y a bal à la salle de l'Opéra.

Vendredi, pour le bénéfice de M. Lagye, premier chef d'orchestre, première représentation à la Nouvelle-Orléans, d'*Esclarmonde*, l'œuvre favorite de Massenet, un des grands succès de l'Opéra Comique de Paris.

Samedi, en matinée, *La Fille de Mme Angot*.

Le soir, pour le bénéfice de M. et de Mme Mangé, dernière de *Sigurd*. Autre représentation sur laquelle nous nous ferons un devoir de revenir longuement, et pour d'excellentes raisons.

Enfin, on nous annonce, pour dimanche soir, la représentation du *Grand Mogol*, pour le bénéfice de M. Jouanne, un de nos artistes les plus populaires; un vrai comédien, celui-là, aussi habile que consciencieux.

Voilà bien des sujets à traiter d'ici à la fin de la semaine. La tâche est rude, nous l'accomplirons jusqu'au bout, s'il plait à Dieu.

Académie de Musique.

Les minstrels de Cleveland ont parfaitement réussi, à l'Académie de Musique; ils font fureur, comme on dit en argot de coulisse. Mais le plus grand attrait des soirées auxquelles nous sommes conviés, cette semaine, c'est l'apparition des Arabes qui exécutent de véritables prodiges de force et d'adresse.

Leurs exercices sur le trapèze, leurs pyramides humaines, leurs jeux des couteaux sont véritablement saisissants. Toute la Nouvelle Orléans voudra voir les Arabes ainsi que leur derviche tourneur.

Théâtre St-Charles.

Ce soir, troisième représentation à ce théâtre, de *Larry the Lord*. Succès complet, salle fort bien garnie. Bonne comédie, du reste, et fort bien jouée par la troupe nouvelle dont l'étoile est l'habile M. Graham.

Grand Opera House.

Un grand bal auquel il est de notre devoir d'assister, nous empêche aujourd'hui de revenir sur les représentations, extrêmement attrayantes, de Mme Fanny Davenport. Nous en reparlerons demain.

Ceux qui souffrent d'un sang corrompu et vicié, peuvent prendre en toute confiance la Salsepareille d'Ayer. Guérison assurée.

BELGIQUE.—L'ASSOCIATION LIBÉRALE DE CHARLEROI. PROPOSITIONS DE REVISION.—L'Association libérale de Charleroi s'est réunie, le 22 janvier, en assemblée extraordinaire, pour discuter des propositions de revision. Beaucoup de représentants et de sénateurs y assistaient.

L'assemblée a voté, à l'unanimité, l'envoi, à la Chambre, d'un manifeste constatant l'insuffisance du gouvernement en matière de revision.

Le manifeste conclut en demandant de remplacer l'article 47 par une disposition proclamant l'égalité politique de tous les citoyens, avec certaines garanties attachées au droit de vote—garanties que l'Association souhaite voir conçues dans un large esprit démocratique.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif aux risques et frais de Nicholas G. Carbajal acquéreur précédent de la propriété ci-après décrite.

Mutual Loan & Building Co.

—VS.—

Mlle Rosa Catherine Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,216—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans le rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 1er mars 1893, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Liberté, Commune et Franklin, formant l'encoignure des rues Gasquet et Liberté, et ayant, en mesure américaine, cinquante trois pieds six pouces de face à la rue Gasquet, sur quatre vingt-dix pieds de profondeur et face à la rue Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 janv—27—fév 3 10 17 24—1er mars

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Louis Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,662—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
3 fév—3 7 12

Succession de Mary Streeenberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,958—Division D—Attendu que John B Vinet, administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Streeenberg, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
1er fév—1 5 10

John H. Werdig vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,749—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Kirsch, syndic des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
A. V. FLOTTE, Greffier.
31 janv—31—fév 4 9

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 37,908. Division D.—Matt H. Stork vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire Matt H Stork soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; que C. A. Schreiber, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Frederick Zengel, notaire, commençant LUNDI, 27me jour de février 1893, à 11 heures A. M.; et que jusqu'à nouvel ordre de cette cour, toutes procédures judiciaires contre la personne et ses biens soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1893.
Signé: N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
26 janv—26 et 27 fév

LES ATLANTÉENS.

Tableaux et Bal au Grand Opera House.

Tous les ans, le mardi qui précède le Carnaval, est le jour choisi par les Atlantéens pour convier leurs amis à leur bal et à la représentation des magnifiques tableaux qui le précèdent.

C'était donc hier soir leur jour de fête, et leur jour de triomphe aussi, récompense bien gagnée par plusieurs mois de travaux incessants.

On ne songe guère, en effet, lorsque l'on admire la splendeur de toute cette mise en scène, l'éclat et la richesse de ces tableaux, la vérité avec laquelle ils incarnent le sujet qui les a inspirés, au travail que s'imposent des amateurs pour monter de semblables représentations. C'est d'abord le choix du sujet, dont il faut prévoir les effets et qu'il faut subdiviser en un nombre de tableaux qui en donnera la plus complète illustration; le choix des personnages, et celui de leurs costumes, la position qu'ils occuperont, les mouvements qu'ils auront à exécuter, sont autant de questions à résoudre, sans parler des décors, de leur transposition, des effets à créer, des illusions à produire, des transformations à accomplir pour le passage d'un tableau à un autre, et de mille autres détails qui captivent plus qu'on ne saurait le croire ceux qui prennent à tâche de nous divertir quand revient le Carnaval.

Aussi, lorsque le succès vient récompenser leurs efforts, ont-ils le droit de s'en montrer fiers, il est bien leur œuvre.

En ce qui concerne le sujet, les Atlantéens considérant qu'il est un facteur important dont dépend en grande partie la réussite finale, se montrent très difficiles à cet égard, aussi leur choix est-il toujours heureux.

Cette année, ils ont illustré en trois tableaux une gracieuse légende que l'imagination a placée dans les régions glacées du pôle, la patrie du soleil de minuit où se produisent les magnifiques effets de réfraction que l'on sait, lesquels ont fourni aux Atlantéens l'occasion d'une mise en scène des plus grandioses.

Mais laissons parler la légende:

"Dans ce pays où la lune vieillit et rajeunit bien des fois, le soleil, au contraire, se meut au milieu de blanches vapeurs et ne se couche pas. Mais lorsque enfin il se couche, il fait jour encore, car il embrase le ciel de rouges lueurs, au-dessus des icebergs, jusqu'à ce que enfin, après bien, bien des mois d'obscurité, il se lève de nouveau.

"Là, tout est blanc, excepté la mer sombre et les pâles brouillards, et cependant il est difficile de dire où finit l'eau et où commence la terre, car c'est une partie du monde que les dieux ont oublié de finir. Les longues chaînes de montagnes de glace se meuvent du nord au sud et du sud au nord, changeant grotesquement d'aspect. Il y a dans la glace, des Figures qui s'élargissent et s'allongent, et comme des Formes de créatures qui vont s'évanouissant peu à peu.

"Lorsque la lune est dans son plein, les chiens dont la multitude innombrable vit de poissons morts, hurlent tous ensemble à la mer mugissante, et les grands ours, en les entendant, accourent pêle-mêle sur les plus hauts pics des glaciers, d'où ils précipitèrent sur eux des glaçons blancs et aigus."

Le rideau se lève sur un coin des régions arctiques. Une légère brume se promène sur les glaciers qu'éclaire un jour douteux, et dans la transparence desquels on entrevoit de vagues figures.

Bientôt les banquises commencent à se mouvoir, à changer de place, à s'entr'ouvrir, découvrant les quatre Génies des Vents, sous l'influence desquels le brouillard se dissipe. La scène s'illumine, la glace étincelle, et peu à peu apparaissent les esprits et les fées des glaciers, les chiens sauvages et les ours blancs. C'est la fin du premier tableau.

La légende continue ainsi:

"S'élevant au milieu d'un empourprement de lumière rouge, une montagne qui depuis la création du monde a été une fontaine de feu, domine le tout, et alentour, la surface du sol disparait sous un amoncellement de monstrueux ossements. Tel est l'été en ce pays.

"En hiver, il n'y a d'autres bruits que les gémissements de la glace, le sifflement des vents, le grincement de dents des banquises.

"Il y a dans ces régions, des êtres humains qui habitent sous des huttes de neige, éclairées par des lampes dont l'huile est tirée des animaux marins. Les chiens sauvages leur obéissent, mais ils redoutent le Havstromb, ce monstre qui a la forme d'un homme sans bras, et la couleur verte de la glace depuis longtemps fermée.

Ils craignent le Magige au corps de femme, qui gémit sous la glace où s'élèvent leurs huttes, l'Ours Mauvais Esprit dont les crocs sont des glaçons aigus, les Kajarissats ou mauvais esprits des icebergs, qui attirent leurs kayaks sous l'eau noire, le spectre du chasseur d'ivoire qui conduit son chariot silencieux sur la glace plus mince que l'écaille des poissons, le Spectre Blanc, qui guette ceux qui s'égarent la nuit, et a le pouvoir de faire périr ceux chez lesquels il réussit par ses magiques stratagèmes à provoquer l'hilarité, ils craignent enfin le daim aux yeux blancs qui est un animal sacré.

"Ce pays est aussi celui des sorciers, des enchanteurs et du Iliseetsut, créateur du Tupilek.

"Le Tupilek est de toutes les choses terribles, la plus effrayante, de toutes les choses inexplicables, la plus indicible.

"Ce pays est couvert d'ossements de monstres marins et terrestres, de crânes et de côtes de créatures qui périrent avant l'apparition de l'homme; il y en a des îles des montagnes.

"Quelquefois, de grands marchands des contrées éloignées du Sud, envoient avec des traîneaux et une multitude de chiens, des chercheurs d'ivoire, risquer leur vie pour ces dents blanches, ces effrayantes défenses qui émergent de la glace et du sable dont la couche est trop mince pour les recouvrir.

"Ce sont les plus gros de ces ossements que cherche le Iliseetsut, pour les envelopper dans une grande peau de baleine avec le cœur et la cervelle d'innombrables créatures, marines et terrestres, puis il murmure des mots étranges, au-dessus de cette masse qui frémit, gémit, et se change en un monstre plus grand et plus hideux qu'aucune créature des dieux, un monstre qui se meut sur beaucoup de pattes voit avec une multitude d'yeux, dévore avec de nombreuses dents et obéit à son créateur: c'est un Tupilek!

"En ce lieu, tout change d'aspect et de place. De même que la glace se déforme et se reforme fantastiquement, que la limite des sables varie éternellement, que les ossements deviennent terre et que la terre semble se changer en ossements, de même les animaux et les oiseaux prennent des formes humaines, car tout obéit aux sorciers.

"Voilà comment il advint un jour qu'un certain chercheur d'ivoire assista à la transformation en femmes, d'une volée d'oiseaux de mer.

"Se glissant avec précaution sur la blanche neige—étant lui-même vêtu de peaux blanches—il les surprit, et s'emparant de la plus proche, la retint, tandis que les autres se changeant de nouveau en oiseaux, s'envolèrent vers le sud avec de longs cris perçants.

"Svelte et pâle comme une nouvelle lune, la jeune fille avait des yeux doux et noirs comme ceux de la sauvage mouette.

"Le chasseur voyant qu'elle ne résistait pas et ne faisait que pleurer, fut pris de pitié et l'emmena dans sa chaude hutte de neige, l'habilla de douces peaux, lui offrit comme nourriture le cœur d'un gros poisson, et sa pitié se changeant en amour, elle devint sa femme.

"Deux ans ils vécurent ensemble, pendant lesquels il la nourrit de poissons et de viandes, étant également habile au maniement du filet et de l'arc, mais pendant son absence il avait coutume de l'enfermer dans la hutte, de crainte que se changeant de nouveau en oiseau, elle ne s'envolât.

"Lorsque elle lui eut donné deux enfants, sa crainte se dissipa comme le souvenir d'un rêve; elle l'accompagna à la chasse, maniant l'arc avec une merveilleuse adresse, et lui fit promettre de ne pas tuer les craintives mouettes.

"Ils vécurent ainsi et s'aimèrent, jusqu'au moment où les enfants furent forts et agiles, puis un jour qu'ils chassaient tous ensemble et que beaucoup d'oiseaux avaient été tués, elle appela ses enfants et leur dit: "Petits enfants, apportez-moi vite des plumes!"

"Ils lui en apportèrent pleins leurs mains, et elle en posa sur leurs bras et sur ses propres épaules, leur criant: "Voici! vous appartenez à l'espèce des oiseaux; vous êtes les fils de l'Air!"

"Aussitôt, leurs vêtements tombèrent, et changés en mouettes, mère et enfants s'élevèrent dans l'atmosphère pure et glaciale, planant plus haut, toujours plus haut dans les airs.

"Trois fois, dans leur fuite, ils tournoyèrent au-dessus du père éploré, trois fois, ils poussèrent des cris perçants au-dessus des pics de glace étincelants, et soudain, s'envolant vers le sud, ils s'éloignèrent pour toujours!"

Au Deuxième Tableau, deux huttes de neige se trouvent au premier plan, et entre les pics de glacier on aperçoit le Havstromb, le Margige, l'Ours Mauvais Esprit, les Fées de la Neige qui décident d'envoyer une tourmente, et les blancs flocons flottent légers et gracieux.

La tempête cesse pour laisser voir le farouche Kajarissat attirant les Kayaks dans les profondeurs de la mer. On voit encore le Spectre Blanc et le Daim Sacré, puis apparait dans les airs une volée d'oiseaux qui s'abattant sur le sol et en le touchant se changent en femmes. Survient le chasseur qui s'empare de l'une d'elles tandis que les autres reprennent leur forme primitive et s'envolent.

A cette scène, succède celle de l'enchantement, et sous le charme du Iliseetsut, on voit le monstre Tupileck surgir peu à peu d'un amoncellement d'ossements. Lorsqu'il a atteint sa taille gigantesque, le ciel s'embrase à l'horizon.

Au dessus d'une base sombre, éclate dans toutes les vives couleurs du prisme, un cerceau merveilleux, éblouissant, d'où se détachent pour se perdre au zénith, de riches faisceaux de lumière aux feux multicolores.

C'est une aurore boréale, un de ces phénomènes d'une beauté indescriptible, qui illuminent les longues nuits d'hiver des contrées arctiques.

Cette admirable scène a émerveillé l'assistance, dont les applaudissements se sont prolongés bien après le baisser du rideau.

Au troisième tableau, des ossements jonchent le sol, et une centaine de démons, de génies, de fées, d'animaux divers, ours, chiens, etc., couvrent la scène.

Le chasseur et sa belle prisonnière reparaissent, et de nouveau on assiste à sa transformation et à sa fuite. Comme le second tableau, celui-ci se termine par une exhibition pyrotechnique; la fameuse montagne que l'on aperçoit à l'arrière plan et qui domine tout, cette montagne qui "depuis la création du monde a été une fontaine de feu", commence à fumer.

Des vapeurs s'en échappent, et bientôt, de son cratère la lave jaillit au ciel et coule le long de son flanc, au milieu d'une épaisse fumée dans les nuages de laquelle on distingue quatre Génies du Feu.

Peu à peu la fumée se dissipe, et au sommet de la montagne apparait dans un costume d'une blancheur immaculée, Poseidon, le Roi des Atlantéens, et au milieu des cris d'admiration et des applaudissements de l'assistance enthousiasmée, le rideau tombe pour se relever l'instant d'après sur le plus ravissant des bals.

La reine a été Mlle A. Payne; demoiselle d'honneur, Mlles L. Huger, Périlliat et Menge.

La reine de 1891, Mlle Blanc, était représentée par sa demoiselle d'honneur, Mlle Givens.

La reine de 1892, Mlle L. Miltenberger, occupait une loge.

Le comité de réception se composait de MM.

GEO. DENÈGRE, Chairman;

Wm Mehle,	J. G. Schriever,
Lloyd R. Coleman,	Jno. B. Waterman,
Sidney Bradford,	Chas Holloway,
J. A. Menge,	J. S. Seymour,
J. M. Lapeyre,	E. W. Rodd,
H. P. Kernochan, Jr,	F. B. Dunbar,
T. H. Bowles,	J. B. Sinnott,
Jno. S. Rainey,	R. S. Day,
Jno. M. Huger, Jr,	Chas Carroll,
F. R. Matthews,	A. Baldwin, Sr,
Edgar Moulton,	W. A. Gordon,
C. Lee McMillan,	Capt. Jno. Millis,
W. H. Rogers,	Wm Henderson.

Commissaires du bal.

Dr A. B. MILES, Chairman;

Dr W. E. Parker,	J. Hanson Kennard,
Edward Toby,	L. A. Ledoux,
Geo. F. Wharton,	B. A. Oxnard,
F. W. Freret,	Chas Janvier,
A. A. Maginnis,	Horace Fletcher,
D. A. Givens, Jr,	A. Perrilliat,
A. S. Ranlett,	C. H. LaVillebeuvre,
A. E. Morphy,	John Barkley.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 8 Février 1893.—Indications pour la Louisiane—Temps beau, continuation du froid dans la partie nord.

Température du 7 février 1893.
Thermomètre de E. & L. CLAUDEL, Opticiens No 142 rue du Canal. Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	66	17
Midi	70	19
3 P.M.	58	13
6 P.M.	52	10

Cour Suprême.—Emma Williams envoyée récemment à la prison de paroisse pour vol, fait une demande de writ d'habeas corpus basée sur le fait qu'ayant déjà été acquittée pour le même délit devant la Section A, le jugement de la Section B est nul, une personne ne pouvant pas être jugée deux fois pour le même délit.

Le juge a annoncé qu'il rendrait sa décision aujourd'hui à 11 heures.

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Judah Hart contre le Orleans Levee Board—Jugement en faveur du défendeur rejetant les réclamations du demandeur qui prétendait que le Board avait empiété illégalement sur son terrain, celui-ci n'étant pas compris dans ce qu'on appelle les terres riveraines, étant situé au-delà de la levée.

Le juge a décidé que les terres riveraines ou appartenant au rivage, commencent généralement où finit l'eau et s'étendent sur une certaine distance fixée par la loi, mais en Louisiane, au lieu de commencer à l'eau, elles commencent au pied des talus qui forment les levées du Mississippi.

Cour Civile de District.—Jeremiah P. Hogan contre la Supreme Sitting Order of the Iron Hall pour $925.

J. F. Rose contre le même pour $800.

Theo J. Uhlhorn contre la ville pour $441 50.

C. H. Parker, collecteur de taxes, contre H. Lichtenstein.

Les successions de Michel Keep, Wm F. Goldthwaite et Antoine Carrano sont ouvertes.

Succession de Mme Anne Smith. L'opposition de Mme Marie Smith, Owen Lynch et Auguste Bernau est rejetée et les comptes de l'administrateur sont approuvés.

Deuxième Cour de Recorder.—Peter Richardson, qui a attaqué Peter Copland le 2 février, coin Royale et Barthélemy, a été arrêté hier matin et mis sous caution de $500 par le juge Moulin.

—Une accusation de coups et blessures a été portée hier matin contre Westley Turner qui, le 6 février, a frappé à coups de hâches un nommé Willie Wharton, qui habite rue Ursulines, entre Clouet et Morales. Il a été mis sous caution de $500.

Veterans Confederate States Cavalry Association.—L'association des Vétérans de la Cavalerie des Etats Confédérés se sont réunis pour élire leurs officiers, sous la présidence du colonel Moorman.

Après l'élection de M. Geo. W. Menard, de la Baie St-Louis, comme membre, M. Moorman a prononcé un magnifique discours dans lequel il a fait les plus beaux éloges du Général Randall L. Gibson et du Major P. McNoiry, faisant allusion dans son panégyrique "aux immortels Lee et Jackson, à l'illustre Albert Sidney Johnston, à l'admirable Beauregard, à Polk, le saint, à l'héroïque Gordon, au glorieux Harry Hays et autres héros dont les noms sont impérissables."

L'élection des officiers a eu le résultat suivant:

William Laughlin, président; W. G. Vincent, 1er vice-président; A. W. Crandell, 2me vice-président; Dr. G. H. Tichnor, 3me vice-président; E. P. Wells, secrétaire aux minutes; C. H. Bailey, secrétaire correspondant; Wm. Laughlin, Jr., secrétaire aux finances; A. A. Maginnis, trésorier; Dr Joseph Jones, chirurgien; Rév. A. Gordon Bakewell, chapelain.

Rixe.—Hier soir à 3 heures 30, une rixe a eu lieu entre Thos. Jackson et sa femme Priscilla rue Calliope, près Vénus. Jackson, dans un accès de jalousie, a frappé Priscilla qui, s'armant du revolver de son mari, l'a blessé à l'épaule et s'est enfui. Jackson s'est rendu à l'hôpital où la balle a été extraite.

Chute.—Hier, à 4 heures et demie, un nommé Thos Kelley est tombé d'un wagon d'épicerie en passant coin Magasins et Jackson. Il a été légèrement contusionné aux jambes et blessé à la tête. Il a été soigné par les étudiants.

Le feu.—Hier soir, à 5 heures, le feu a pris au No 242 de la rue Conti, entre Robertson et Villeré, dans un cottage appartenant à M. Frank Landfried et habité par Marie Buisson.

L'immeuble a été endommagé pour $300. Assurance de $2,000 à la compagnie Lafayette.

Real Estate Exchange.—Les personnes qui ont à cœur la formation de cette Bourse, s'en occupent activement, mais par suite de dissensions survenues entre elles, au lieu d'un seul meeting qui devait avoir lieu au local du Club Commercial, il en a été tenu deux, tous deux dans le même but.

Celui du Commercial Club a été présidé par M. A. K Miller, et les personnes suivantes y assistaient:

MM. Ed. Curtis, W. A. Kernaghan, Sidney G. de L'Isle, A. Rocheraux, F. T. Mitchell, F. T. Dreyfous, P. A. Bacas, H. H. Hodgson, W. I. Hodgson, W. L. Shepherd, Capt. A. K. Miller, Col. Page M. Baker, John R. Conway, Turner T. W. Castles, D. Danziger, Upshur, A. H. Isaacson, F. M. Bartlett, H. Dudley Coleman, W. C. H. Robinson, J. M. Villavaso, T. Jenewiski, L. L. Stern, T. L. Macon, M. T. Breslin, Robert Bleakley, Eugène Cenas, Charles J. Ranlett et Major W. A. Gwynne.

En prenant le fauteuil de la présidence, M. Miller a exprimé le plaisir que lui causait le réveil des habitants de la Nlle-Orléans qui se décident enfin à agir dans l'intérêt de celle-ci pour lui conquérir le rang auquel elle a droit. Il a fait aussi allusion à la nécessité d'agir de concert pour mettre à exécution un plan destiné à attirer l'immigration vers la Louisiane.

M. Harry H. Hodgson a été choisi comme secrétaire provisoire, et M. Robinson a expliqué le but du meeting. Il a dit que les encanteurs avaient eu les premiers l'idée de se grouper en une association, mais que tant d'autres branches du même métier étaient intéressées dans cette union, qu'on avait bientôt senti la nécessité d'en étendre la portée.

Le meeting, a dit M. Robinson, n'est que préliminaire, rien n'a encore été fait, et nous sommes réunis ce soir pour entendre l'opinion de chacun sur le projet de la formation d'une Bourse des agents de propriétés foncières.

L'ex-représentant Dudley Coleman s'est montré partisan de la création de semblable Association.

Il a dit que son vif désir était de voir mettre de côté tout esprit d'antagonisme afin que la nouvelle association puisse être fondée dans les conditions voulues, pour le bien de la communauté.

M. Castles, président de la Southern Bank, a fait allusion à la prospérité croissante de la Nouvelle-Orléans.

MM. Villavaso, Fairfax, McEven, M. Page Baker, Wilkinson et J. Dreyfous ont tous exprimé l'avis que la société projetée est indispensable.

Un comité qui avait été délégué auprès des membres de la faction opposée dans le but de rétablir l'harmonie a annoncé qu'il avait échoué dans sa mission.

Après lecture du rapport de ce comité, on a donné lecture de la Charte et décidé que le prix des actions ne dépasserait pas $25. La charte a été référée à un comité composé de MM. Robinson, W. I. Hodgson, D. Danziger, M. T. Breslin, N. D. Coleman, J. C. Murphy, J. W. Castles et J. M. Villavaso, avec ordre de soumettre leur rapport le 16 courant.

L'autre meeting a eu lieu au Bureau de M. Baumgarden et a été présidé par M. Frederichs. Etaient présents:

MM. W. L. Shepard, John H. Wilson, E. W. Hunter, J. M. Villavaso, H. B. Knox, H. Dudley Coleman, Dr A. G. Frederichs, W. H. Fitzpatrick, N. E. Baumgarden, Henry Zeller, George Rodersheimer, George G. Frederichs, C. B. Urquhart, Dr George J. Friedrichs, Jas. A. Brennan, Henry Hober, Sol Reinach, S. Oteri, Otto F. Briede, W. L. McConnico, C. D. Stuart, F. Scharp, Albert Paul, L. Rabin, M. C. Smith, John Meux et H. D. Higginbothem.

M. Brennan, membre du comité qui avait été chargé de recevoir les délégués de la faction opposée, a annoncé qu'on n'était arrivé à aucune entente et demandé que l'on procédât à l'organisation. On a lu la constitution et les règlements et les officiers suivants ont été élus:

Président, Geo G. Frederichs; vice-président, W. H. Fitzpatrick; trésorier, N. E. Baumgarden; secrétaire, James A. Brennan.

Directeurs—MM. Knox, Stewart et Hunter.

Comité de Référence—MM. Shepard, Wilson et Smith.

Comité d'admission des membres—MM. Urquhart, Paul, Higinbothem, Hunter et Meux.

Comité de criées—MM. Fitzpatrick, Baumgarden et Shepard.

Comité du service public—MM. Redersheimer, Hickey, Friedrichs, Stuart, Andrew G. Friedrichs, Urquhart, Meux et Fitzpatrick.

Incendies.—Hier matin à 3 heures 15, un incendie a éclaté dans les hangars de la N. O. City and Lake R. R., rue du Canal, où étaient remisés tous les wagons de la ligne du West End.

Une alarme a été donnée immédiatement à la boîte 154 par l'agent Nox, qui venait d'apercevoir l'épaisse fumée qui s'échappait du toit.

Malgré les efforts des pompiers, les bâtiments ont été détruits avec vingt-quatre wagons, et ils ont dû se borner à protéger les immeubles voisins.

Un cottage, situé sur le derrière, a été détruit en quelques instants avec le mobilier de son propriétaire, qui perd aussi une somme de $50 et $250 de bijoux.

Le feu a détruit, outre les bâtiments, 24 wagons fermés, 5 wagons ouverts, 1 fourgon de bagage, 1 wagon plat, 7,900 pieds de bois de peuplier, 16 wagons et endommagé 158 rails en acier et 2 paires de roues, plusieurs plaques tournantes, des ressorts, des bancs, des outils, etc.

L'origine du feu n'est pas connue et est considérée même comme mystérieuse, attendu qu'il y avait un gardien de nuit dans le bâtiment et qu'il n'y avait pas été allumé de feu dans la journée.

Il ne reste plus que deux wagons du West End qui feront le service sur la ligne jusqu'à ce que la compagnie en ait acheté d'autres.

On estime les pertes à $60 000 ou $70,000, en partie couvertes par les assurances.

—A 4 heures du matin, le feu a endommagé pour $100 un immeuble situé encoignure Canal et Wells. Le stock de M. Esteva, marchand de cigares, a été endommagé pour $600.

Arrestations.—W. F. Stanton, un des deux individus que l'on croit avoir pénétré chez Mme Tanner, dimanche matin, a été arrêté. Il prétend venir de Cincinnati et être un employé de chemin de fer.

—Les détectives Flood et Littleton ont arrêté hier matin au No 133 de la rue Toulouse chez une négresse du nom de Lulu Simons, un nommé J. C. Nicholls, de Lecompte, paroisse Rapides, lequel est accusé de meurtre. La nouvelle de son arrestation a été télégraphié à Lecompte où habite M. Nicholls père, un cousin de l'ex-gouverneur.

Le jeune homme nie être l'auteur de l'assassinat dont on l'accuse, et prétend être venu à la Nouvelle-Orléans pour affaires.

L'individu qu'on l'accuse d'avoir assassiné est un mulâtre du nom de Bob White, un barbier qui était venu établir sa boutique auprès de celle Nicholls. La ville n'étant pas très peuplée, Nicholls vit qu'il n'y avait pas de place pour tant de barbiers et vint chercher du travail à la Nouvelle-Orléans.

"Il est arrivé ici lundi, mais deux jours avant, White avait disparu et son cadavre avait été retrouvé criblé de balles.

Nicholls nie sa culpabilité, mais les détectives ont trouvé une lettre qu'il avait adressée de Lecompte à Lulu Simons et dans laquelle il l'informait de l'agitation créée par la disparition de White, lui disant que deux personnes avaient déjà été arrêtées et que lui-même craignait pour sa sécurité.

Dans la journée, le M. Gaster a reçu de Lecompte un télégramme dans lequel on lui demandait d'arrêter aussi la négresse Lulu Simms.

Celle-ci a été amenée devant le chef auquel elle a dit qu'elle avait quitté Lecompte il y a deux mois et n'y était pas retournée depuis. Elle a affirmé qu'elle ne savait rien au sujet de l'assassinat de White et qu'elle ne le connaissait même pas.

Nicholls et Lulu Simms ont comparu devant le recorder Whitaker qui les a envoyés à la prison de paroisse.

Mort.—Hier matin est mort à l'hôpital un nègre du nom de Bristol Woods qui dimanche dernier avait été blessé d'un coup de revolver, pendant une rixe avec son beau-frère, au Canal Harvey. Le Dr Maylie qui a fait l'autopsie, a découvert que les intestins avaient été coupés en six endroits.

Rutledge, le beau frère de la victime a été arrêté.

DR. PRICE'S
Cream Baking Powder.
La seule Poudre de Crème de Tartre Pure.—Pas d'Ammoniaque; Pas d'Alun.
En usage dans des millions de familles—40 années d'épreuve.

CONSEIL MUNICIPAL.

MM. J. Denis et A. Dunn élus commissaires du Police Board.

Le meeting hebdomadaire des membres du Conseil Municipal a eu lieu hier soir à 7 heures, sous la présidence du maire John Fitzpatrick. Vingt-trois membres étaient présents.

Le message du maire est comme suit:

1. Rapport du Trésorier de la ville pour la semaine finissant le 4 février 1893.

2. Communication du secrétaire du Bureau de Liquidation de la dette de la ville, contenant conformément à la loi No 110 de 1890, un tableau des bons d'Etat contresignés par lui et livrés à la Banque Nationale de la Louisiane.

3. Communication de James Rhodé, directeur du Southern Commercial and Literary College situé aux Nos 142 et 144 rue Annonciation, qui offre de recevoir gratuitement dans son institution trois boursiers qui seront chaque année nommés par le maire. La seule condition est que les candidats passeront les examens nécessaires et auront une bonne réputation.

4. Rapport du commissaire des édifices publics contenant un tableau détaillé du travail exécuté par les prisonniers du Police Jail, du 31 janvier au 6 février 1893.

Respectueusement
JOHN FITZPATRICK, Maire.

Le véto suivant du maire est reçu favorablement par les membres du Conseil:

Mairie de la Nouvelle-Orléans, 7 février 1893.

"Aux membres du Conseil:

Je vous renvoie, sans mon approbation, les spécifications adoptées à votre dernier meeting, relativement à la mise à ferme du canal d'Orléans, dans le but d'en faire un canal de navigation.

Il en existe actuellement, deux ici, situés près de celui d'Orléans, et dont la ville ne retire aucun bénéfice. Je crois qu'au lieu d'en construire un troisième, il serait préférable de placer ceux qui existent sous le contrôle de la ville.

D'après les spécifications, le canal servira au drainage.

Ceux que nous possédons devaient être utilisés aussi dans ce but, mais défense en a été faite à la ville. Je crains qu'à l'avenir, il n'en soit de même, pour le canal d'Orléans.

Je désire appeler votre attention sur l'article suivant: "Le canal servira aux bateaux de tout genre appartenant aux adjudicataires, ou à ceux qu'ils autoriseront à en faire usage." Cet article donne trop de pouvoir au preneur à ferme.

Il est aussi spécifié que si le canal est creusé jusqu'à la rue Clark, l'adjudicataire sera obligé d'établir un système de drainage sur le côté est du canal, de l'avenue Monroe au Bayou St Jean. Les spécifications relatives à un sujet si important sont très vagues, et il serait trop tard, après la vente du contrat, pour y revenir. J'ajouterai que le drainage et les machines à drainer devraient rester sous la direction de la ville et non être confiée à des corporations privées ainsi qu'il est spécifié.

Respectueusement.
Signé JOHN FITZPATRICK, Maire.

Lecture est donnée d'une communication du maire, dans laquelle il informe les membres du Conseil que le terme d'office de MM. Denis et Drolla, conseillers de police, va expirer très prochainement, et que deux personnes doivent être élues à leur place, pour un terme de huit ans.

Le secrétaire communique au Conseil les rapports des divers comités.

Dix neuf ordonnances relatives aux finances sont adoptées.

Les personnes suivantes sont autorisées à fonder des cafés et groceries: Radolph Esser, encoignure Decatur et Quartier, Geo P. Schoeller, encoignure Musique et Remparts; Chas. Vittemeer, coin Valence et St Denis et E. Dazet, coin Douane et Rocheblave.

Ordonnance tendant à amender l'ordonnance No 7,012 C. S., relative à l'établissement des buvettes et cafés.

Le trésorier est autorisé à recevoir intégralement les taxes de Joseph Serrantine et autres.

L'offre de John McCoy, pour la construction d'un trottoir en briques sur rue Belmont, de Magasins à Pitt, est acceptée et le Maire est autorisé à signer un contrat avec lui.

Ordonnance tendant à amender l'ordonnance No 7147 C. S., relative aux fonds de 1892.

Chas F. Fehl est autorisé à établir une forge, rue Hillery entre Pearl et Commercial.

Le contrôleur est requis de transférer des sommes provenant de la location de terrains, pour l'année 1892, à certains fonds de la même année.

L'ordonnance No 8365 C. S. relative au salaire du chimiste analyste de la Nouvelle-Orléans est amendée.

Le trésorier est requis de publier dans les journaux, la pétition de nombreux propriétaires qui demandent le pavage des rues Perrier, Prytanée et Pitt, du parc Audubon à l'avenue Nashville.

Le commissaire des édifices publics est autorisé à vendre au Crescent Grove No 17, U. A. O. D., certains lots dans le cimetière de Carrollton.

Résolution de M. Gateley relative à l'achat, dans le but d'y fonder une école, de la propriété Escobal ou "Plant Property", située rue du Canal.

Ordonnance de M. Jamison en vertu de laquelle une somme de $2,100 est allouée pour le paiement du salaire des deux agents spéciaux de l'avocat de district.

Ordonnance du même par laquelle une somme de $2,500 est allouée pour le pavage de la rue Bourgogne, de Canal à Bienville.

Sur motion du même, on vote une somme de $18,000 pour le pavage du côté ouest de la rue Nord Remparts, de la rue Dumaine à la rue Esplanade.

Le maire est autorisé à signer des contrats pour le pavage de certaines rues.

Le contrôleur reçoit l'ordre de demander, par voie des journaux, des offres pour le pavage de la rue Delord, de l'avenue St-Charles à la rue Baronne, avec du gravier.

Sur motion de M. Boes, on procède à l'élection des deux membres du Police Board devant remplacer MM. Denis et Drolla.

M. Arthur Dunn étant le seul candidat pour le troisième district, est nommé à l'unanimité.

Pour conseiller des sixième et septième districts, M. Harmeyer nomme le Col. J. C. Denis, et M. Boes, le Capt. J. C. Bacy. Le Col. Denis est élu par un vote de 21 à 3.

Les membres suivants ont voté pour lui:

MM. Barras, Callahan, Caufield, Desforges, Desporte, Dickson, Foster, Gautier, Gately, Harmeyer, Hanafy, Jamison, Kane, Kenny, Kane, Louque, Lorch, Mayer, Murray, Noel, Thriffiley et Wirth.

MM. Boes, Clarke et Dudoussat ont voté pour M. Bach.

Sur motion de M. Boes, le Col. J. C. Denis est élu par acclamation, et le Conseil ajourne.

Hôpital de Charité.—Les administrateurs de l'Hôpital de Charité ont tenu leur réunion mensuelle sous la présidence du Col. F. G. Vincent.

Le Dr. A. B. Miles a annoncé que la mortalité avait été très élevée pendant le mois de janvier. Il y a eu à l'hôpital 144 décès dont 53 causés par les maladies pulmonaires.

Il a proposé de fixer au 18 la date de l'examen des internes, suggestion qui a été adoptée.

Le comité des finances a soumis le rapport suivant:

Recettes de sources diverses	$24,093 33
Balance	16,781 18
Total	$40,878 11
Dépenses	4,000 96
Balance	$36,877 15
Balance du fonds général	10,000 00
Legs spécial	20,000 00
Total	$66,877 15

Les ambulances ont répondu à 40 appels.

Le nombre total des pensionnaires de l'hôpital est de 779.

Le House Committee a proposé de nombreuses améliorations dans la ventilation, l'éclairage, etc., de l'institution et s'est exprimé en termes flatteurs sur la façon dont les Sœurs de Charité s'acquittent de leur mission.

Lecture a été donnée du rapport annuel du Dr Miles, dans lequel il approuve la création de l'école de garde-malade et propose de leur faire construire un logement à l'Hôpital.

Le Dr Miles s'est plaint de l'encombrement des sections des gens de couleur et a recommandé la création d'une section spéciale où seraient admis les patients arrivant la nuit, celle d'une autre section destinée aux gens atteints de maladies infectieuses et contagieuses, et d'un amphithéâtre construit et aménagé sur un plan plus moderne.

Après la lecture du rapport annuel adressé au gouverneur Foster, la séance a été ajournée.

Crescent City M. B. A.—Cette association donnera dimanche un grand bal à la salle des Odd Fellows, à l'occasion de son 9me anniversaire. Le produit de la fête sera versé au fonds de secours de l'association.

Comité d'organisation: P. A. Capdau, A. Sbisa, E. A. Rod, H. L. Frantz, J. P. Montamat, E. A. Williams, W. Hess, F. E. Juhl, Jos. Sais.

Club Olympique.—Ce club ouvrira ses salons à ses amis demain soir; la nouvelle nous en est communiquée par une invitation que nous devons à la courtoisie de MM. Chas. Dickson, J. M. Salvant, Y. A. Lehman, Ed Koffskey et John Booth.

Réception porte la carte; et comme il y aura des dames, il n'est pas défendu de présumer que l'on dansera.

L'Olympique n'en est pas à sa première fête; c'est dire que celle de demain sera brillante.

Les Dentistes.—C'est mercredi prochain qu'aura lieu à la Salle Tulane la réunion annuelle de la Société des Dentistes de l'Etat.

Les officiers de cette association sont, MM. Charles Eckhardt, président; P. J. Friedrichs, 1er vice-président, Nouvelle-Orléans; A. J. Bercier, 2nd vice-président, Opelousas; John J. McCulloch, secrétaire aux archives; J. J. Sarrazin, secrétaire correspondant; John W. Adams, trésorier, Nouvelle-Orléans.

Examinateurs—Joseph Bauer, président; George J. Friedrichs, M. Viet, C. B. Johnston, Charles Eckhardt secrétaire.

Comité Exécutif—John W. Adams, J. Paul Bayon, Joseph Bauer, Mozart Raidold, C. B. Johnston.

Malfaiteurs à l'œuvre.—M. Alex. Robert, qui habite rue Jane No 132, se rendait au travail hier matin à 6 heures lorsque arrivé rue Perdido entre Howard et Freret, il a été assailli par trois blancs et un nègre qui l'ont attaqué par derrière. Il l'ont frappé à la tête et renversé sans connaissance, et se sont enfuis après lui avoir volé $12.

Lorsque M. Robert s'est relevé, il a constaté que son pardessus portait la trace de cinq coups de couteau.

Les aiguilleurs de l'Illinois Central.—La Compagnie de l'Illinois Central ayant été obligée de se dispenser des services de quelques-uns de ses aiguilleurs, cette mesure a mécontenté les camarades de ceux qui ont été renvoyés et qui cherchent à obtenir satisfaction de la Compagnie.

Celle-ci toutefois n'appréhende ni grève ni troubles sérieux. Hier matin, quelques chauffeurs ont refusé de travailler, mais ils ont été immédiatement remplacés.

Les aiguilleurs ont l'intention de se réunir pour discuter la question et tâcher d'arranger les choses à l'amiable.

A l'hôpital.—On a transporté à l'hôpital, à son arrivée de Donaldsonville, un nègre du nom de James Fisher, qui avait été blessé d'un coup de revolver à la hanche, de deux à la jambe droite et d'un à la main gauche.

Samedi dernier il jouait aux cartes avec deux autres nègres qu'il a accusés de tricher. Ils se sont fâchés et lui ont tiré dessus. Il est possible que l'amputation de la jambe du blessé devienne nécessaire.

Collision.—Hier à 3 heures 35 de l'après-midi, comme le char No 120 de la rue Dauphine, conduit par Joe. Morel, passait à l'intersection de cette rue et de la rue Champs Elysées, il a été pris en écharpe par le dernier wagon d'un train de marchandises qui manœuvrait, et a été jeté hors de la voie.

Alex. Bohler, le mécanicien, a heureusement pu arrêter à temps la machine, et personne n'a été blessé.

Les employés aux signaux, Tocey Moore et Jno Murray, prétendent que la collision a été causée par la fausse interprétation d'un signal par le mécanicien du train de marchandises.

Cet accident, qui aurait pu avoir de très graves conséquences, a causé un grand émoi parmi les nombreux voyageurs qui se trouvaient dans le char.

Arrestation.—Hier soir, à 6 h 30, le détective Flood a arrêté, rue Baronne, près Union, un nommé Albert Colton, âgé de 19 ans, demeurant encoignure St André et Magasins, et l'a écroué au poste de police du premier precinct, sous une accusation de vol portée contre lui par M. Léonard.

Colton est arrivé de Cincinnati, il y a environ quinze jours, ayant avec lui un cheval qu'il a remisé aux écuries de M. Léonard, rue Baronne.

Le 31 janvier, y ayant passé la nuit, il a forcé la caisse, mais n'y ayant rien trouvé, il a disparu avec un jeu de harnais et une paire de bottes.

Enquête de Coroner.—Hier soir à 7 heures, le Dr A. G. Maylie a fait une enquête au sujet de la mort de pugiliste Geo. Goodrich qui a succombé vendredi soir dans l'arène du Prof. Duffy.

Plusieurs témoins ont été entendus et leurs dépositions peuvent se résumer ainsi:

Joe Green et Geo Goodrich, avaient engagé une lutte purement amicale; ils devaient être mis en présence quatre fois. A la première passe, quelques coups, portés pour la plupart dans la région de la poitrine, ont été échangés. Goodrich était plus grand et plus fort que son adversaire, et celui-ci paraissait en avoir peur.

A la seconde passe, il n'y a pas eu de coups reçus—les deux pugilistes venaient d'être mis en présence, lorsque Green a feint de se précipiter sur son adversaire. Celui-ci se trouvait à ce moment, au moins à six pieds de Green. Il s'est reculé pour parer le coup, et a glissé sur les planches mouillées dont la poussière s'était transformée en boue.

Sans avoir été frappé, il est tombé sur les genoux et s'est renversé en arrière, donnant lourdement de la tête contre le plancher. Il s'est soulevé un instant sur le coude comme pour se relever et est retombé sans mouvement.

On s'est empressé autour de lui, mais c'est en vain qu'on a essayé de le ranimer, il était mort.

Le jury a déclaré dans son verdict que la mort était due à des causes purement accidentelles.

Menus faits.—On a volé à M. Weber, 276 rue Freret, une somme de $4. A M. Ganneo, 274 Freret, $5 d'épicerie. A Dennis Coupet, 448 Bourbon, $60. A M. J. Mouregau, 592 rue Fulton, divers articles évalués $10.

—Frank Nick, un jeune garçon qui habite au No 192 de la rue des Remparts, a été renversé rue Decatur, entre Ste Anne et Madison, et blessé à la jambe par une voiture de brasserie conduite par un nommé Oliver Prados. Celui-ci a été arrêté.

Breuvage à la mode.—Le CHOCOLAT MENIER est le breuvage à la mode. En avez-vous jamais fait l'essai? Envoyez carte postale pour échantillons et renseignements. "MENIER, New York."

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGASIN ET RESIDENCE EN BRIQUES À DEUX ETAGES CONFORTABLE,

No 269 1/2 rue Tchoupitoulas, entre les rues Calliope et Poeyfarre.

Succession de George Hunter et de sa femme.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 36,845.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 15 mars 1893, à midi à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 février 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Le magasin à deux étages solidement bâti en briques avec résidence, No 269 1/2 rue Tchoupitoulas, ayant une véranda en fer sur le devant, et contenant quatre chambres dans la bâtisse principale et deux chambres dans la bâtisse de cuisine détachée, cour pavée, citerne, etc. Le terrain est décrit comme suit: Un certain lot de terre, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Calliope et Poeyfarre, désigné comme lot No 5, d'après un plan dressé par E. Gothel, architecte, le 25 avril 1856, déposé en l'étude de Selim Magner, notaire, en cette ville, comme plan No 7, lequel lot mesure 15 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur dans le fond, et 76 pieds 10 pouces de profondeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et leurs dépendances, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, et avantages qui en quelque sorte y appartiennent, et l'usage d'une allée en commun avec d'autres lots, laquelle allée s'ouvre sur la rue Calliope et mesure 3 pieds 7 pouces de largeur jusqu'au fond du lot No 15, et de là 4 pieds 4 pouces de largeur jusqu'au fond du lot No 8, comme il appert par le dit plan, ainsi qu'il est plus amplement démontré par le même plan après référence à un inventaire y enregistré.

Conditions—Comptant; 20 pour cent du montant devra être déposé au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant J. Zach Spearing Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

8 fév—8 15 22—mars 1 5 15

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 37,987—Division C.—D. M. Valeton vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire D. M. Valeton, soit convoquée et tenue pardevant E. Bosny, notaire public, en son étude, No 29 rue Royale, en cette ville, le MERCREDI, 15me jour de février 1893, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et de terminer sur la dite application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes affaires qui pourront leur être soumises, et dans l'intervalle que toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que la propriété du dit pétitionnaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1893.
Signé: GEO. H. THÉARD, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
31 janv—31 et 15 fév.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

L'Affaire du Canal de Panama

MM. Beral, Antonin Proust, Dugué de la Fauconnerie et Goron, traduits devant la Cour d'Assises.

Paris, 7 février—La commission d'enquête a déclaré aujourd'hui qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre MM. Rouvier, Paul Devès, Alb. Grévy et le sénateur Léon Renault, les preuves relevées contre eux n'étant point suffisantes pour qu'il soit permis de les traduire devant les tribunaux.

Le sénateur Béral, l'ex-ministre et député Antonin Proust, et le député Dugué de la Fauconnerie ont été envoyés devant la Cour d'Assises où seront jugés aussi les directeurs de la Compagnie du Canal de Panama pour corruption des personnages susnommés. On n'a pas encore décidé si l'on doit poursuivre le député Goron dont le nom figure pour 20,000 francs sur la liste Thierré.

Paris, 7 février—On a annoncé dans l'après-midi que l'ex-député Goron a été aussi traduit devant la Cour d'assises. Après avoir appris que la Commission avait décidé de ne pas le poursuivre, le sénateur Grévy a envoyé à M. Monchicourt, liquidateur judiciaire de la Compagnie du Canal, un chèque de 20,000 fr., somme pour laquelle M. Grévy figurait sur la liste Thierré.

A la Chambre des députés, M. Angelia a prononcé un long discours dans lequel il s'est montré partisan de l'obtention par le gouvernement de la prolongation de la concession du Canal et il a demandé au ministère si des mesures seraient prises à cet effet.

M Ribot a répondu prudemment que le gouvernement doit éviter de s'immiscer directement dans l'affaire, quel que soit son désir de voir s'achever les travaux commencés. Le gouvernement aidera, toutefois, dans une certaine mesure, le liquidateur judiciaire.

Le député Gautier a dit que le gouvernement devait accepter la responsabilité que M. Ribot refusait de prendre. Le Canal, a t il dit, ne sera pas terminé, à moins que le gouvernement n'agisse directement et ne prenne des mesures énergiques pour sauver l'entreprise.

Si les actionnaires perdent les centaines de millions déjà dépensés dans l'isthme, par le fait de l'hésitation du gouvernement à se mêler de cette question, c'est lui qui aura à en répondre.

Ces paroles sont accueillies par des protestations et le président est obligé de rappeler plusieurs fois l'assemblée à l'ordre, avant que M. Ribot puisse se faire entendre.

Le premier ministre a dit que le but de M. Gauthier et de ses collègues était plutôt d'assurer l'avenir du canal.

Le liquidateur, a-t-il ajouté, fait son possible pour obtenir la prolongation de la concession et il a l'appui moral du gouvernement.

Tout ce qui pourra être accompli sans l'intervention directe du gouvernement, celui-ci le fera pour aider à la réalisation du projet. Les députés devraient se contenter de ces promesses et voter l'ordre du jour. Avant le vote, M. Tirard, ministre des finances, s'est fait applaudir en déclarant que tant qu'il conserverait ses fonctions; aucune institution gouvernementale ne serait mêlée à l'entreprise du canal.

L'ordre du jour a été voté par 374 voix contre 4.

Paris, 7 février—Henry Cotte a été remis en liberté.

On dit que le rappel d'Afrique, du duc d'Orléans, présage l'abdication du comte de Paris en sa faveur.

Le choléra à Marseille.

Paris, 7 février—Le correspondant de *La Liberté*, à Marseille dit que dans les quatre derniers jours, 50 personnes sont mortes à Marseille de maladies d'un caractère cholérique. Le conseil sanitaire de Paris a envoyé le Dr Thouret à Marseille pour s'assurer de la nature de la maladie.

Le monnayage gratuit de l'argent.

Paris, 7 février—A la réunion annuelle de la Société française d'Agriculture, on a adopté une résolution favorisant une entente avec les sociétés étrangères dans le but d'obtenir le monnayage gratuit de l'argent dans tous les pays civilisés du monde.

Un comité a été nommé pour s'occuper de l'organisation d'une conférence qui aura lieu à Bruxelles et à laquelle assisteront des délégués de toutes les sociétés agricoles.

La réunion était présidée par le marquis d'Ampierre.

La succession du duc de Marlborough.

Londres, 7 février—Le testament du duc de Marlborough accuse une fortune de £352,703. La veuve et le solliciteur Whitehead, sont les exécuteurs testamentaires du défunt. Il laisse £20,000 à Lady Campbell, £50,000 de bestiaux à son fils Lord Blandford et quelques petites sommes aux domestiques. Le reste de ses biens, il le lègue à sa femme.

Le Roi et la Reine de Grèce à Zante.

Athènes, 7 février—Le Roi et la Reine de Grèce sont arrivés à Zante, où ils ont été acclamés à leur débarquement. Cette démonstration a été immédiatement suivie du silence le plus absolu.

Après un échange de politesses entre le roi et les autorités civiles et militaires, il s'est promené en voiture avec la reine dans les rues couvertes de ruines. Des milliers d'habitants suivaient en silence la voiture royale. La plupart des églises ont été démolies et les quelques rares édifices qui restent debout ont été fort endommagés. Aucune réparation n'a été tentée, car les ouvriers redoutent de travailler dans la ville et les propriétaires craignent de nouvelles secousses.

La ville est ébranlée tous les jours et les habitants qui y rentrent n'y séjournent jamais plus d'une heure. Le roi et la reine passeront trois jours dans l'île.

Réunion tumultueuse à Barcelone.

Madrid, 7 février—Une réunion qui a eu lieu dimanche à Barcelone et qui devait être une démonstration religieuse, s'est terminée par une démonstration anarchiste. On a été obligé d'appeler la milice pour prêter main forte à la police, mais à son arrivée une bombe a été jetée dans la mêlée et a blessé un caporal et plusieurs autres personnes. Finalement, les troupes ont eu raison des émeutiers, et Teresa Claramunt, son mari et plusieurs autres anarchistes ont été arrêtés.

Michel Lazzaroni.

Rome, 7 février—Michel Lazzaroni, qui a été arrêté pour faux et est compromis dans le scandale italien, est un artiste de mérite et l'auteur d'une biographie de Colomb.

L'opinion du pape sur le discours de la reine Victoria.

Rome, 7 février—Le pape est très satisfait de la façon dont la reine s'est exprimée dans son discours au sujet du Home Rule.

Sa Sainteté a eu de longs entretiens sur ce sujet avec le cardinal anglais Vaughan et le cardinal irlandais Logue.

Le pape a dit l'autre jour: "Gladstone et moi, bien qu'étant les deux plus vieux "leaders" nous avons les idées les plus jeunes."

Arton et la police allemande.

Leipsick, 7 février—La police allemande, se conformant à la requête de la police française, est à la recherche d'Arton, que l'on prétend avoir servi d'intermédiaire entre les corrupteurs et les corrompus dans l'affaire de Panama. La police de cette ville a appris qu'Arton a quitté Prague, le 2 février, et est passé par Dresde et Leipsick, pour se rendre à Magdebourg.

Le scandale italien.

Rome, 7 février—Signor Grimaldi, ministre des finances, a offert de donner sa démission à cause des bruits qui ont été mis en circulation à son sujet et selon lesquels il serait compromis dans le scandale des banques. Bien que niant toute participation aux fraudes commises, il sait que sa présence dans le Cabinet en compromet la stabilité.

Il préfère toutefois que son offre ne soit acceptée qu'après la discussion de la réforme du bill de pensions par lui proposée, laquelle assurera au gouvernement une économie annuelle de 30,000,000 de lires. Le bill n'a que peu de chance d'être voté.

Le magistrat chargé de l'enquête, a appris qu'en 1889 la Banque de Rome, bien qu'elle fut une des plus petites banques d'émission, distribua 1,020,000 lires aux députés et autres politiciens pour assurer le vote du bill des banques.

Mesure humanitaire.

St-Pétersbourg, 7 février—Une commission spéciale a rédigé un bill ayant pour objet l'abolition des punitions corporelles infligées aux femmes exilées en Sibérie, et la suppression des entraves qu'on leur attache aux pieds pendant le voyage.

WASHINGTON.

A propos de l'annexion de Hawaii.

Washington, 7 février—Les délégués envoyés d'Hawaii à Washington, et le Dr Mott Smith, le nouvel ambassadeur d'Hawaii, ont eu une autre entrevue ce matin avec le secrétaire Foster, au ministère de l'Intérieur.

Ainsi que les deux entrevues précédentes, celle-ci n'a été qu'une simple conversation pendant laquelle ont été échangées des opinions et des vues n'ayant aucun caractère officiel.

Il n'a pas été question du jour où les délégués seraient reçus par le Président Harrison et par ce fait officiellement reconnus.

La fixation de cette date dépendra de la nature des nouvelles de Honolulu qui arriveront par le steamer *Australia*. Celui-ci est attendu demain à San Francisco.

Les membres du Cabinet excepté le secrétaire Noble, assistaient au meeting qui a eu lieu aujourd'hui.

En ce qui concerne le Cabinet, la question de Hawaii n'a subi aucun changement.

Jusqu'à ce que le Président et le secrétaire d'Etat aient terminé leurs négociations avec les délégués ou aient décidé qu'il n'y a pas lieu d'entrer en pourparlers avec eux, le Cabinet ne pourra naturellement pas s'occuper de la question d'une façon officielle.

MM. Thurston et Carter sont partis à midi pour New York pour affaires personnelles. Ils seront de retour demain soir. Une autre conférence aura peut-être lieu jeudi, mais lorsque les délégués ont quitté M. Foster, rien n'avait été décidé à cet égard.

La prime sur le sucre.

Washington, 7 février.—Le département du Trésor a réduit de $10,500,000 à $8,000,000, son estimation du total des primes à payer aux planteurs sucriers. Il n'a été payé jusqu'ici que $3,500,000.

L'armée des Etats-Unis.

Washington, 7 février—D'après les derniers rapports reçus, les Etats-Unis comptent 112 496 hommes faisant partie de compagnies militaires, chaque Etat et Territoire, à l'exception de l'Utah, possédant une milice régulière.

Les funérailles de Mme Whitney.

New York, 7 février—Les funérailles de Mme W. C. Whitney, femme de l'ex-Secrétaire de la Marine, ont eu lieu aujourd'hui.

Le cercueil en cèdre était garni de fleurs.

Les porteurs des cordons du poêle étaient MM Grover Cleveland, Cornelius Vanderbilt, George Peabody Wetmore, Hamilton McK. Twombley, E. Randolph Robinson, George G. Haven, George H. Bend, Edward A. Wicks, Thomas F. Cushing et Buchanan Winthrop.

Le service a eu lieu à l'église Episcopale et l'enterrement au cimetière Woodlawn. Sur l'ordre de M. Whitney les fleurs, dont il y avait cinq wagons ont été distribuées dans les divers hôpitaux.

Explosion.

Newark, 7 février—James L. Bastrun, un fermier qui avait acheté de la dynamite dans le but de déraciner des arbres, en a laissé tomber imprudemment sur un poêle allumé. Une terrible explosion s'est produite, la maison a été démolie et a pris feu.

Sebastian et ses deux enfants ainsi que D. Rouver et Billy Denton qui se trouvaient dans l'appartement où l'explosion s'est produite ont été secourus par des voisins, à temps pour n'être pas brûlés vifs. Ils sont tous néanmoins brûlés et mutilés, les uns ayant eu une main emportée, les autres une partie de la figure enlevée ou les yeux brûlés.

Les inondations à Pittsburg.

Pittsburg, 7 février—On s'attend à de désastreux débordements des rivières Alleghany et Monongahela.

Les récentes pluies ont enflé les affluents de ces rivières et on pense qu'il y aura ici vers minuit, de 25 à 26 pieds d'eau, ce qui revient à dire que les quartiers bas de Pittsburg, Alleghany et South Side seront inondés.

Les eaux du Nesinntock et Newcastle sont plus hautes aujourd'hui qu'elles ne l'avaient été depuis bien longtemps. Elles ont monté de 8 pieds pendant la nuit et une partie de la section sud de la ville a été inondée. Plusieurs maisons ont été emportées et les familles qui les habitaient ont été sauvées dans des embarcations.

On annonce aussi que la rivière Beaver monte rapidement et les employés de la compagnie du Pittsburg and Lake Erie R. R. ont cessé de vendre des billets pour les stations qui se trouvent à l'ouest de Beaver.

Le bateau de plaisir "Uncle Jake" amarré au pied de la 43me rue a été heurté ce matin par un bloc de glace et a sombré.

Quelques chalands ont été aussi défoncés par la glace et ceux qui vivaient à leur bord ont failli périr.

Brisbane, 7 février—Il y a 30 pieds d'eau dans les principales rues de la ville et dans les faubourgs; elle a couvert des bâtiments de 60 pieds de haut.

Cinq cents maisons ont été démolies; des centaines de familles sont sans asile et ont fui la ville en bateau pour se réfugier sur les hauteurs. Les conduits d'eau et de gaz sont détruits et la ville est dans l'obscurité; le gouverneur y est arrivé en bateau. Il dit que toutes les villes entre Brisbane et Ipswich sont submergées.

La caravelle Santa Maria.

Cadix, 7 février—La caravelle *Santa Maria*, escortée par le croiseur *Isla de Lozero*, est partie aujourd'hui pour l'Amérique. Le croiseur l'amènera aux îles Canaries et elle séjournera quelques jours à Cuba.

Le ministre de l'intérieur.

Boston, 7 février—Le bruit court que le portefeuille de l'intérieur a été offert par M Cleveland à John Quincy Adams.

On n'a pas encore pu vérifier l'exactitude de cette rumeur.

Les anglais dans l'Inde.

Calcutta, 7 février—Les troupes anglaises qui font la guerre aux tribus de Kichyens, ont pris d'assaut leurs retranchements après avoir éprouvé une grande résistance.

Cette rencontre a coûté aux Anglais deux morts et six blessés. Il y a eu 24 morts du côté des Kichyens.

Funèbre découverte.

Harrison, Ark., 7 février W. L. Brewley un riche fermier qui habite près de Green Forest, se trouvant en chasse avec W. McMahon, un de ses voisins, y découvert deux squelettes humains dans un fossé où ils avaient dû séjourner longtemps. Cette découverte a piqué la curiosité des habitants qui ont commencé une enquête pour tâcher de découvrir la provenance de ces ossements.

Il y a quelque temps, étaient venus dans le pays deux individus qui passaient pour être des contrefacteurs. Un jour ils disparurent et on pensa qu'ils avaient été assassinés, aussi est on d'avis que ces squelettes sont les leurs, d'autant plus que l'un des deux inconnus était boiteux, et que l'os de la cuisse de l'un des squelettes porte une trace de rupture.

Grève d'aiguilleurs.

Galveston, Tex., 7 février—Les ouvriers employés à la fabrique de chaudières de Piedras Negras, et les aiguilleurs du International Road ont quitté hier le travail, les ouvriers de la fabrique de chaudières parce qu'un des unionistes avait été renvoyé et remplacé par un nègre, les aiguilleurs parce qu'ils veulent obtenir une augmentation de salaire, basant leur demande sur la différence de valeur de la monnaie mexicaine.

Les marchandises sont restées en gare aujourd'hui, mais la compagnie ayant décidé de faire droit à la demande de ses employés et de les payer au pair, ils retourneront au travail demain matin.

Le résultat d'un vol.

Kansas City, 7 février—Martin Baker et sa femme habitent au No 726 de la rue Neuvième. Il y a cinq ans, Mme Baker donna naissance à des jumeaux. John Baker, son beau-frère, qui habite la même maison et couche à un étage supérieur, ayant eu soif la nuit dernière, est descendu pour boire et a trouvé qu'il faisait extrêmement froid dans la maison. Il est entré dans la chambre de son frère et l'a trouvé profondément endormi, ainsi que sa femme, mais leur sommeil n'était point naturel.

Ils avaient été chloroformés par des malfaiteurs qui, en s'enfuyant, avaient laissé ouverte derrière eux la fenêtre par laquelle ils s'étaient introduits. Les deux enfants ont été trouvés morts de froid et M. et Mme Baker n'ont été réveillés qu'avec beaucoup de peine.

Mort du comédien Thos. Herndon.

New York, 7 février—Le comédien Thomas Herndon a succombé hier à une attaque de parésie. Il jouait avec John Wilkes Booth au Winter Garden Theatre, en 1860.

A propos de l'affaire de Paris, Tex.

Austin, Tex., 7 février Le gouverneur Hogg enverra aujourd'hui à la législature un long message au sujet de la mise à la torture du nègre Smith qui a été brûlé vif à Paris, Tex.

Après avoir exprimé le regret que semblable acte de barbarie ait été commis dans son Etat, il déclare que les lois n'y sont pas suffisantes pour protéger la population contre la violence des bandes indisciplinées.

Il demande que les lois nécessaires soient créées; que ceux qui assassinent un prisonnier soient attaquables en dommages par la famille de la victime; que le shérif qui aura laissé la populace s'emparer d'un prisonnier soit destitué, etc.

Le typhus.

New York, 7 février—Un nouveau cas de typhus et un décès ont été signalés ce matin au Bureau de Santé.

Les inondations en Australie.

Queenstown, 7 février—Les inondations ont causé des dommages considérables en Australie. A Gympie, plusieurs mines des districts de Wide Boy ont été submergées.

Echoué.

Chotons, Mass., 7 février—Le steamer *Cottage City* venant de Portland à destination de New York, s'est échoué en vue du port et par les sifflements prolongés de sa sirène, il demande des secours. La mer est démontée et le sauvetage sera aussi difficile que périlleux.

La succession de M. Blaine.

Augusta, Maine, 7 février—Le testament de M. Blaine est très bref. Le défunt déclare seulement qu'il lègue tous ses biens à sa femme et la choisit comme exécutrice de ses dernières volontés. La fortune de M. Blaine est évaluée à $1,000,000 et sa résidence à $100,000. Elle restera toujours en possession de la famille et ne sera pas louée. Les parents du défunt sont d'avis que Mme Blaine passera l'été en Europe et que sa plus jeune fille, Mlle Hattie Blaine, l'accompagnera dans ce voyage.

NOUVELLES DIVERSES.

Richmond, Tex., 7 février—L'attitude déterminée des blancs a eu raison du soulèvement des nègres à Stafford's Point. Un nouvel agent a été envoyé à la gare de Stafford en remplacement de Watts, que les nègres voulaient lyncher, et qu'ils auraient inévitablement assassiné à son retour.

Il a été envoyé dans une autre gare. Le Dr Cochran a été mis en liberté après l'enquête de coroner.

New York, 7 février—Le surintendant Harcus, du service de sauvetage de Port Pleasants, annonce que la barque norvégienne *Alice*, de Dunkerque, s'est échouée hier soir à 9 heures 30 à Long Branch, New York.

Sans attendre les secours de la station de sauvetage, cinq des matelots ont essayé de gagner la terre dans une de leurs embarcations, mais elle a chaviré et tous ceux qui la montaient ont été noyés.

Les hommes de la station de sauvetage ont réussi à sauver les onze autres membres de l'équipage, y compris le capitaine.

Bellaire, Mich., 7 février—La maison d'Olivier Pattie, située à trois milles au nord de la ville, a été détruite ce matin par un incendie. Trois enfants de 6, 10 et 12 ans, ont péri dans les flammes. L'enfant d'un voisin qui jouait avec ceux de M. Pattie aura eu probablement le même sort, car on ne l'a pas revu.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
Memphis and Kansas City Fast Train 8:30am	Memphis and Kansas City Fast Train 5:00pm
Vicksburg Ex 5 35 pm	Vicksburg Ex 8 30 am
Baton Rouge accommodation 10.00am	Baton Rouge accommodation 3:40pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

No 3 Fast Ex 7 35 am	No 6 Fast Mail 7 45am
No 7 Coast Acc 9 00 am	No 4 Fast Ex 10.55 am
No 1 Lim. Ex. 4.45pm	No 8 Coast Acc 2.45 pm
No 5 Fast Mail 7.15pm	No 2 Lim. Ex 7.50 pm

ILLINOIS CENTRAL.

No 1. Fast Mail 5.10am	No 2 Fast Mail 6.00pm
No 3. Chic Lim 8.00pm	No 4 Chic Lim 11 30am
No 25, Local Mail and Express 7:05pm	No 26 Local Mail and Express 7:00am

TEXAS AND PACIFIC.

Calf'na Ex 7:00 pm	Calf'na Ex 8.15am
Ft Worth Hot Sp'gs & St-L. Ex 8.50am	Ft Worth Hot Sp'gs & St-Louis 8.20pm
Local 10:05am	Local 8 50pm

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

Alexandria Lo 15:50pm	Alexandria Lo 17 45am
San Antonio 6.45pm	San Antonio 5:00pm
California Ex. 10:55am	California Ex 9.45am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited 10 45 am	No 2 Limited 5 00pm
No 5 Local 8.00 am	No 6 Local 8.30 am

EAST LOUISIANA RAIL ROAD.

Dimanche.

No 9 7:00 pm	No 10 8:10 am

Tous les jours le dimanche excepté

No 7 8:30 am	No 8 4:00 pm

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.

Pte-la-Hache 9:25 am	Pte-la-Hache 7.00am
4:15 pm	5:00 pm
Shell Beach 9:25 am	Shell Beach 7:00 am
4:15 pm	5:00pm

Dimanche.

Pte-la-Hache 9:25 am	Pte-la-Hache 7:15 am
7:00 pm	4:00pm
Shell Beach 9:25 am	Shell Beach 5:00 am
7:00pm	7:15 am
	5:40pm

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

Tous les jours.

Alger 9:00 am	Alger 4 20 pm

Tous les jours excepté le dimanche.

Alger 5:45 pm	Alger 8:00 am

Dimanche seulement.

Alger 7:05 pm	Alger 8:00 am

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MERCREDI, 8 FEVRIER 1893

Vicksburg—NATCHEZ, à 5 P M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M
Ouachita River—OUACHITA, à 5 P M
Rivière Rouge—HALLETTE, à 5 P M
Bayou Têche—TECHE, à 5 P M
Bayou Lafourche—ANNA B. ADAMS, à 5 P M

JEUDI, 9 FEVRIER 1893.

Haut du fleuve—BELLE OF THE COAST, 12 M

Marchés.

Havane, 7 février—Or espagnol 250 1/4 à 250 1/2. Change calme. Sucre calme.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 7 FEVRIER 1893

EXPÉDIÉS EN DOUANE

Steamship esp Ciudad de Barcelona, Rodrigues, Barcelone, via Malaga.
Steamship ang Epworth, Gautier, Falmouth, Ang., via Newport News.
Steamship ang Chantry, Ledward, Liverpool via Newport News.
Steamship ang Inchlonga, Hosebery, Hambourg, via Norfolk, Vie.
Steamship ang Norse King, James, Brême.

ARRIVÉS.

Steamship esp Serra, Lazarraga, Liverpool, via les ports cubains.
Steamship am City of Dallas, Raymond, Puerto Cortes via Livingston et Bélize.

BATEAUX A VAPEUR.

Anna B Adams, Delahoussaye, Lockport.
Une barge, Rivière Ohio.

Arrivages de produits.

LOCKPORT—par steamer Anna B Adams—63 boucauts sucre 129 barils mélasse 80 sacs riz brut

Reçu par les chemins de fer:

—8928 balles coton

SOUTHERN PACIFIC RR COMPANY
810 balles coton 24 boucauts sucre 282 barils mélasse 6819 sacs riz brut

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.
Steamship Hudson, Kemble........parti 4 fév
Steamship El Monte, Parker........parti 4 fév
Steamship Storm King, Crosby......expé. 3 fév
Steamship El Sud, Higgins........parti 2 fév
Steamship Largo Bay, McGregor..expé. 28 janv

BALTIMORE.
Steamship Serica, Patiro........parti 2 fév

PHILADELPHIE.
Steamship Kairos, Lowe........parti 1er fév
Steamship Erie, Taylor........parti 2 fév
Steamship Recta, Smith........parti 2 fév

LIVERPOOL.
Steamship Astronomer, Wallace..parti 30 janv
Steamship Louisianian........parti 28 janv
Steamship Electrician, James........parti 26 janv
Steamship Yucatan, Highton........parti 14 janv
Steamship Costa Rican, Alexander.parti 12 janv
Steamship Governor, Jackson........parti 7 janv
Steamship Engineer, Wood........parti 29 déc
Steamship Cuban, Coward........parti 17 déc
Barque Glen Grant, England........partie 9 nov
Barque Oceana, Shand........partie 17 nov

LONDRES.
Steamship Loango, —........parti 19 janv

ANVERS.
Steamship Dupuy de Lome, Dechaille, parti 21 déc

BORDEAUX
Steamship Dupuy de Lome, Dechaille parti 9 janv

DUBLIN.
Steamship Stamboul, Cann........parti 13 déc

GÊNES.
Steamship Duke of York........parti 21 janv
Barque Concettina, Cresenzio....partie 1er nov
Barque Unione, Galatola........partie 30 oct

BREMERHAVEN.
Navire Stephan, Kohlman........parti 3 déc

SWANSEA
Steamship Amethyst, Kramer.....parti 17 janv

PALERME
Steamship North Erin, Williams..parti 14 janv

RIO DE JANEIRO.
Steamship Phidias, Dixon........parti 31 janv
Barque Prince Rupert, Johansen. partie 8 janv
Barque Azure, Soares........partie 19 déc

ST-VINCENT, AP DE VERDA.
Steamship Cases, Goodhall........parti 26 janv